

Nantes, le mardi 11 mai 2021

La Région se réjouit de la création d'une nouvelle usine européenne à Angers et soutient les projets d'Atos favorable à l'emploi et au développement durable

La Région des Pays de la Loire se réjouit du projet de création d'un site industriel 4.0 du groupe français ATOS, dont la filiale BULL se situe à Angers. L'entreprise doit y construire son usine du futur, spécialisée en simulation numérique, intelligence artificielle et cybersécurité à l'horizon 2025.

L'impact écologique pour le territoire est aussi plein et entier puisque le groupe ATOS s'engage dans la lutte contre le réchauffement climatique, par une stratégie de décarbonation. Le projet permettrait de valoriser des friches industrielles sur un ensemble qui pourrait concerner l'intégralité de l'ancienne usine Bull. L'entreprise souhaite réinjecter la chaleur des serveurs informatiques dans le réseau de chauffage du quartier qui sera bientôt desservi par le tramway.

Depuis 2014, la société BULL est spécialisée dans le conseil en systèmes et logiciels informatiques, et dernier constructeur européen d'ordinateurs, des supercalculateurs, équipements puissants en capacité d'exécuter des calculs complexes pour analyser des données de masse ou de modéliser des phénomènes (crash tests automobiles, prévision météorologique...). Lors de son examen en Commission permanente le 21 mai prochain, la Région décide d'ores et déjà de soutenir l'entreprise BULL à hauteur de 1,5 M€ afin de conforter le choix d'ATOS en faveur du site angevin.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre du partenariat Etat-Région destiné à renforcer, en 2021, le fonds d'accélération du soutien aux investissements industriels dans les territoires.

Par ailleurs la Région soutiendra la demande de fonds FEDER, eu égard au caractère structurant de ce projet notamment dans la décarbonation de son processus industriel et le développement de l'informatique quantique.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92